



**En
formation continue**

Durée

5 jours (35 heures)

Dates

Voir calendrier en ligne.

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Consulter le document en ligne.

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90

cfppa.carpentras@educagri.fr

<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>

<https://cfppaprovenceventoux.fr>

**Consulter nos indicateurs de résultat
sur notre site internet.**



**Contact : Elodie Piton 0490608090 Poste 456
Elodie.piton@educagri.fr**

 **Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation. Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr**

Restaurer ou créer des murs en pierre sèche

Dans les espaces naturels ou dans les jardins d'agrément

Les murs en pierre sèche sont reconnus pour leur esthétique et leur valeur dans les paysages. Leurs qualités techniques les placent au cœur du développement durable.

Ce savoir faire répond à une demande croissante des entreprises du paysage et agricole, il est un levier de développement et de diversification.

L'objectif de la formation est de réaliser des murs de soutènement et des murs en double parement en pierre sèche dans le respect des règles de l'art.

Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

- ◇ Organiser le chantier, le terrassement et l'implantation
- ◇ Reconnaître et réaliser les fondations (sol meuble ou rocheux, matériaux utilisés)
- ◇ Réaliser une élévation d'un mur
- ◇ Réaliser un couronnement.

Public concerné et modes de financement :

Personnes majeures, salariés des entreprises du paysage, agricole et/ou associatif, demandeurs d'emploi et toute autre personne motivée par le sujet.

Mode de financement : CPF, France Travail...

Les pré-requis et conditions d'inscription

Avoir la condition physique requise ;

Les Equipements de Protection Individuelle sont non fournis et obligatoires (venir avec des chaussures de sécurité, gants, tenue de travail, lunettes professionnelles).

Inscription via la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

Programme de formation

Intérêt de la pierre sèche

- ◇ Dimension culturelle et environnementale.
- ◇ Limite de la technique en milieu urbain.

Conception des murs en pierre sèche

- ◇ Principes de dimensionnement.
- ◇ Choix et approvisionnement en matériaux.
- ◇ Coût de l'ouvrage

Construction d'un mur

- ◇ Organisation du chantier, terrassement, implantation.
- ◇ Fondations (sol meuble ou rocheux, matériaux utilisés).
- ◇ Élévation du mur (choix et pose des pierres, calage, drains).
- ◇ Couronnement (chargé ou clavé).

Modalités pédagogiques

- ◇ Un document est distribué à chaque participant
- ◇ Jour 1 : partie théorique et visite,
- ◇ Jour 2-3-4-5 : réalisation d'un mur en pierre sèche
- ◇ Les méthodes pédagogiques s'appuient sur les acquis des participants et visent un transfert immédiat dans la pratique professionnelle.

Méthodes d'évaluation

Situation pratique et technique dans le respect des consignes de la réalisation des tâches à effectuer. Bilan de satisfaction des stagiaires et de l'intervenant.

Validation de la formation

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est validée dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 8 unités capitalisables donne accès à la certification du CAPa Jardinier Paysagiste (niveau 3). **(Fiche RNCP : 38386-01/01/2024)**

Intervenants CFPPA :

Frédéric MIGNOT—Sylvain RACAMIER

Mise à jour :
Sept 26

